

Ambazac, le 15 mars 2024

**Objet : Grève du mardi 19 mars 2024**

Madame, Monsieur,

Une journée de grève nationale est annoncée le ***mardi 19 mars 2024***. Ce préavis de grève impacte fortement l'ensemble des écoles communales et des services périscolaires.

**Si l'enseignant de votre enfant est déclaré gréviste**, nous vous invitons à recourir à une solution individuelle de garde.

Néanmoins, la commune organisera un service minimum d'accueil pour les enfants dont l'enseignant des écoles Ch. Perrault, J. Prévert et P. Cézanne est déclaré gréviste sur le temps scolaire.

**1) Service Minimum d'Accueil**

Le service minimum d'accueil sera organisé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les familles doivent prévenir, **avant dimanche soir**, de leur souhait d'inscrire leur enfant au service minimum, via leur Espace Famille ou par mail à : [pole.enfance@ambazac.fr](mailto:pole.enfance@ambazac.fr)

Le lieu d'accueil sera communiqué aux familles le lundi 18 mars 2024.

**2) Garderie périscolaire**

**Il n'y aura pas de service de garderie périscolaire (primaire et maternelle) de 7h00 à 9h00 ni de 16h30 à 19h00.**

**3) Restauration des enfants**

L'organisation de la restauration des enfants sera communiquée le lundi 18 mars 2024 au vu des retours des inscriptions au service minimum d'accueil.

Comptant une nouvelle fois sur votre compréhension et avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Peggy BARIAT

